



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE Christ-Roi

Centre de service scolaire de Sorel-Tracy
École primaire Christ-Roi

1. SUJETS STATUTAIRES

1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 18 h 07 la présidence constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire Christ-Roi, tenu le 6 octobre 2025, à 18 h 00, à l'école primaire Christ-Roi, au 270 rue Bonsecours, Massueville, au local 127 à laquelle sont présents :

Membres

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mme Karine Marquette (AM) | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Dany Royer, enseignante |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Tania Pelletier | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Roy, enseignante |
| <input type="checkbox"/> M. Mme Geneviève Côté (ANM) | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Valérie Hurteau personnel de soutien |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Josiane Lavallée | <input type="checkbox"/> |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Karine Généreux, directrice | |

Légende : AM : Absence motivée

ANM : Absence non motivée

C.É.-25-10-0046

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Tania Pelletier que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté ou avec les modifications suivantes :

1. SUJETS STATUTAIRES

- 1.1. Ouverture de l'assemblée;
- 1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 1.3. Nomination d'un(e) secrétaire et d'un(e) président(e)
- 1.4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2025;
- 1.5. Suivi au procès-verbal;
- 1.6. Période de questions

2. SUJETS D'INFORMATION

- 2.1 Information de la présidence;
- 2.2 Information de la direction;
- 2.3 Information du service de garde;
- 2.4 Information du représentant au comité de parents;

3. SUJETS DE DÉCISION

- 3.1 Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement
- 3.2 Formulaire de dénonciations d'intérêts
- 3.3 Formation obligatoire des nouveaux membres
- 3.4 Consultation du calendrier des rencontres
- 3.5 Résolution pour le fonctionnement du budget du conseil d'établissement

- 3.6 Adoption du budget initial 25-26
- 3.7 Approbation de la planification des contenus obligatoires 25-26
- 3.8 Publicité transmise par l'école
- 3.9 Approbation des sorties éducatives spéciales

4. VARIA

- 5. Date de la prochaine réunion
- 6. Levée de l'assemblée

Adopté unanimement

C.É.-25-10-0047

1.3 Nomination d'un(e) secrétaire et d'un (e) président (e)

Mme Valérie Hurteau se propose à titre de secrétaire.

Mme Karine Marquette a transmis à Mme Généreux sa volonté de poursuivre son mandat de présidente de CÉ.

Mme Tania Pelletier se propose également à titre de présidente de CÉ.

Nous proposons de reporter la décision à la prochaine rencontre du CÉ.

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2025

C.É.-25-10-0048

Il est proposé par Mme Dany Royer que le procès-verbal de la réunion du 12 juin 2025 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

1.5 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

1.6 Période de questions

Aucune intervention

2. SUJETS D'INFORMATION

2.1 Information de la présidence;

Aucune information

2.2 Information de la direction;

Mme Généreux informe les membres du conseil d'établissement sur les sujets ci-dessous :

2.2.1 Membres du personnel 25-26 – poste vacant en anglais

2.3 Information du service de garde;

Présentation du programme éducatif 25-26

2.4 Information du représentant au comité de parents;

Aucune information

3. SUJETS DE DÉCISION

3.1. Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement

C.É.-25-10-0049

Mme Généreux présente le projet de règles de régie interne du conseil d'établissement pour 2025-2026.

Il est proposé par Mme Josiane Lavallée d'adopter les règles telles que présentées.

Adopté unanimement

3.2. Formulaire de dénonciations d'intérêts

Mme Généreux fait remplir à chacun des membres le formulaire de dénonciation des intérêts à la fin de la rencontre.

3.3 Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ

Mme Généreux informe les nouveaux membres qu'ils doivent compléter les formations offertes en ligne sur le site du gouvernement pour pouvoir siéger sur le conseil d'établissement.

C.É.-25-10-0050

3.4 Calendrier des rencontres

Mme Généreux offre aux membres de déterminer les dates des prochaines rencontres pour permettre à chacun de connaître à l'avance celle-ci et de pouvoir s'organiser en vue de celles-ci. Les membres s'entendent pour que les réunions aient toujours lieu à 18 h 00, aux dates suivantes :

- 24 novembre 2025
- 26 janvier 2026
- 30 mars 2026
- 26 mai 2026 (au besoin)
- 15 juin 2026

Il est proposé par Mme Tania Pelletier d'approuver le calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour 2025-2026, tel que décidé par tous.

Approuvé unanimement

C.É.-25-10-0051

3.5 Adoption du budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Mme Généreux informe les membres qu'un montant de 235\$ est disponible pour le fonctionnement du conseil d'établissement. Ce montant peut servir à couvrir les frais de gardiennage ou le matériel nécessaire à la tenue des rencontres.

Il est proposé par les membres que si le budget n'est pas utilisé dans son entièreté, celui-ci puisse être utilisé par l'école pour couvrir des dépenses de fournitures scolaires répondant au besoin des élèves.

Il est proposé par Mme Guylaine Roy, d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement tel que présenté par la direction.

Adopté à l'unanimité

C.É.-25-10-0052

3.6 Budget initial 2025-2026

CONSIDÉRANT les articles 95 et 96,24 de la Loi sur l'instruction publique, concernant le budget annuel de l'établissement;

CONSIDÉRANT que le CÉ adopte et soumet le budget à l'approbation du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT que le CÉ reçoit de la direction une reddition de comptes;

Il est proposé par Mme Josiane Lavallée et appuyé de Mme Tania Pelletier que le CÉ adopte le budget annuel de l'établissement 2025-2026, tel que présenté par la direction et annexé au présent procès-verbal.

C.É.-25-10-0053

3.7 Approbation des contenus obligatoires

Mme Généreux présente la planification des COSP. La planification des contenus personnels et sociaux (CPS) sera présentée lors du prochain CÉ.

Il est proposé par Mme Guylaine Roy d'approuver la planification tel que présenté par la direction.

Approuvé à l'unanimité

C.É.-25-10-0054

3.8 Publicité transmise par l'école

Mme Généreux demande aux membres si l'école peut transmettre des publicités par courriel aux parents. Elle mentionne qu'un tri est fait par l'école pour éviter des publicités non pertinentes.

Il est proposé par Mme Valérie Hurteau d'approuver la proposition telle que présentée.

Approuvé unanimement

C.É.-25-10-0055

3.9 Approbation des sorties éducatives spéciales

- Maternelle 4 ans : marche autour de l'école
- Extéria
- Funtropolis
- Azimut

CONSIDÉRANT les articles 87 et 89, de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant les activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement;

CONSIDÉRANT les discussions et consultations des membres du personnel de l'établissement;

Il est proposé par Mme Josianne Lavallée et appuyé par Mme Dany Royer que le CÉ approuve les activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement tel que présenté par la direction et annexé au présent procès-verbal.

4. VARIA

5. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le 24 novembre 2025 à 18h00.

C.É.-25-10-0057

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Dany Royer propose la levée de l'assemblée à 19 h 26.

Adopté unanimement

La présidence

Le secrétariat